



# Bienvenue au Forum 2010 de la

# Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre

Le développement durable, un défi rassembleur!









## MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES!

|                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Madame Danielle Saint-Amand</b><br/>Députée de Trois-Rivières<br/>1.819.371.6901</p> <p><b>Monsieur Guy André</b><br/>Député de Berthier - Maskinongé<br/>1.866.311.1210</p> <p><b>Monsieur Jean-Martin Aussant</b><br/>Député de Nicolet-Yamaska<br/>1.866.875.0302</p> | <p><b>Monsieur Jean-Paul Diamond</b><br/>Député de Maskinongé<br/>1.819.228.9722</p> <p><b>Monsieur Louis Plamondon</b><br/>Député de Bas-Richelieu - Nicolet - Bécancour<br/>1.866.693.2041</p> <p><b>Monsieur André Villeneuve</b><br/>Député de Berthier<br/>1.866.256.3898</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



2



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Réserve mondiale  
de la biosphère du  
Lac-Saint-Pierre



3

**MONSIEUR RÉJEAN DAUPLAISE**  
Maire de Sorel-Tracy



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Réserve mondiale  
de la biosphère du  
Lac-Saint-Pierre



4

**MONSIEUR CHRISTIAN HART**  
Président de la Réserve mondiale de la biosphère du  
Lac-Saint-Pierre

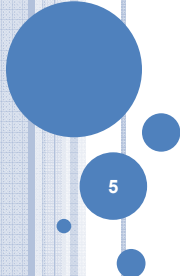


Département  
des Hautes Études  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Réserve mondiale  
de la biosphère du  
Lac-Saint-Pierre





**MONSIEUR RENÉ RAICHE**

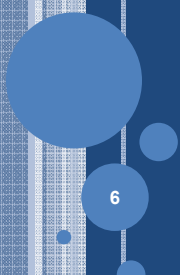
Directeur général de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre



Département  
des Hautes Études  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Réserve mondiale  
de la biosphère du  
Lac-Saint-Pierre



**NOS CONFÉRENCIÈRES**

MADAME HÉLÈNE GIGNAC  
DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CTTÉI



○ Résumé de la présentation

- Évolution du concept de réserve de la biosphère depuis dix ans;
- Contexte dans lequel se situe l'évaluation de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre;
- Chemin parcouru par la Réserve depuis dix ans.

7



## 2010 – ANNÉE DE LA BIODIVERSITÉ



Perspectives  
mondiales de la  
diversité  
biologique



## LE DÉFI DE LA BIODIVERSITÉ

Comment concilier



la conservation de la  
diversité biologique?



la quête vers le  
développement  
économique et social?



le maintien des valeurs  
culturelles associées?

## LE CONCEPT DE RÉSERVE DE BIOSPHERE

Les réserves de la biosphère sont  
« des aires portant sur des écosystèmes terrestres  
et côtiers/marins, reconnus au niveau international  
dans le cadre du Programme de l'UNESCO  
sur l'homme et la biosphère (MAB) ».

Elles sont destinées à remplir trois fonctions  
complémentaires :

Une fonction de conservation

Une fonction de développement

Une fonction de développement des compétences



## LES TROIS FONCTIONS DES RÉSERVES DE LA BIOSPHERE



## 553 SITES REPARTIS DANS 107 PAYS 15 AU CANADA



## CRITÈRES DE DÉSIGNATION

1. Englober une mosaïque des systèmes écologiques représentatifs des grandes régions biogéographiques, incluant une série graduée de formes d'interventions humaines;
2. Être importante pour la conservation de la diversité biologique mondiale;
3. Offrir la possibilité d'étudier et de démontrer des approches de développement durable au niveau régional;

## CRITÈRES DE DÉSIGNATION

4. Avoir une taille et un zonage appropriés pour remplir les trois fonctions des réserves de la biosphère;
5. Avoir pris des dispositions pour intéresser et associer un éventail approprié, notamment, de pouvoirs publics, communautés locales et intérêts privés à la conception et à la mise en œuvre des fonctions de la réserve de la biosphère.



## LA STRATÉGIE DE SÉVILLE 1995

**Une nouvelle ère  
suite à la conférence  
des Nations Unies sur  
l'environnement et le  
développement de Rio.**



9

## **LE LAC-ST-PIERRE : UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE?**



## **LE LAC-SAINT-PIERRE : UN MODÈLE DE COHABITATION UNIQUE**

### **L'HUMAIN AU CENTRE DES ENJEUX SUR LA BIODIVERSITÉ**

- Un écosystème exceptionnel menacé;
- Situé à proximité d'une importante zone industrielle;
- Traversé par une voie navigable d'importance mondiale;
- Un partenariat industries - organismes - MRC – municipalités – unique.



## LES RÉALISATIONS

- ☐ Réalisation d'un plan directeur de développement écotouristique
- ☐ Organisation de 2 premiers Forums
- ☐ Adoption d'une politique de labellisation
- ☐ Appui aux projets du milieu
- ☐ Réalisation d'une Charte de développement durable

## CE QUI RESTE À FAIRE!

- ☐ Nettoyer le lac Saint-Pierre des obus qui gisent dans la glaise
- ☐ Doter les usines d'épuration en amont de système de désinfection
- ☐ Limiter la contamination des effluents agricoles
- ☐ Développer de nouveaux mécanismes de cohabitation et susciter le développement de projets novateurs
- ☐ Élargir la représentation du Conseil d'administration de la Coopérative de solidarité
- ☐ Etc.

MADAME CAROLE BELLEROSÉ  
DIRECTRICE DU CENTRE DE LA BIODIVERSITÉ



- Résumé de la présentation

- Projection vidéo



23

MADAME ANNE-MARIE DULUDE  
MADAME JULIE TELLIER  
BIOPHARE



- Résumé de la présentation

- Le virage emprunté par le Biophare en juin, mettant en vedette la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.



24



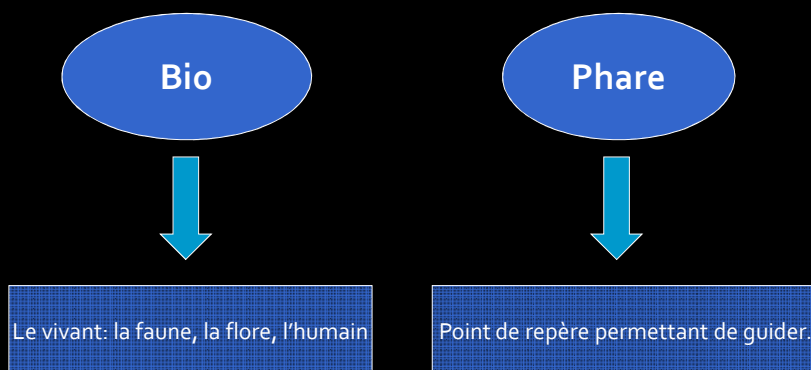
## Corporation soreloise du patrimoine régional

- Depuis que l'UNESCO a reconnu le lac Saint-Pierre comme réserve de la biosphère, en 2000, la Corporation soreloise du patrimoine régional a progressivement orienté ses activités muséales autour des caractéristiques qui ont généré cette reconnaissance.
- Sa mission consiste à interpréter et à valoriser les composantes naturelles et humaines passées, présentes et futures de ce milieu de vie exceptionnel.



## Un nouveau nom: le Biophare

- En 2009, la Corporation soreloise du patrimoine régional a changé le nom de l'institution muséale afin de mieux identifier son intérêt à l'égard de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.



## Une nouvelle exposition permanente : « L'observatoire du lac Saint-Pierre »



- Depuis juin 2009, une nouvelle exposition permanente est présentée au Biophare. Cette exposition place la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre au premier plan.
- La prédominance de l'eau au cœur de ce milieu unique constitue le fil conducteur des différentes sections de l'exposition.



L'OBSERVATOIRE  
DU LAC SAINT-PIERRE

## La Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre



Le hall d'entrée du musée



L'OBSERVATOIRE  
DU LAC SAINT-PIERRE

## La Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre



Les grandes caractéristiques



## La Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre



Les entretiens



## La présence iroquoise



Le site Mandeville



## La présence iroquoise



Les artefacts



## Jacques Cartier au lac Saint-Pierre



Murale de François Girard inspirée des écrits de ce célèbre découvreur



## Champlain au lac Saint-Pierre



Une entrevue avec l'historien-géographe Christian Morissonneau



## Le fort Richelieu



Pierre de Saurel et le Régiment Carignan-Salières



L'OBSERVATOIRE  
DU LAC SAINT-PIERRE

## La Maison des Gouverneurs

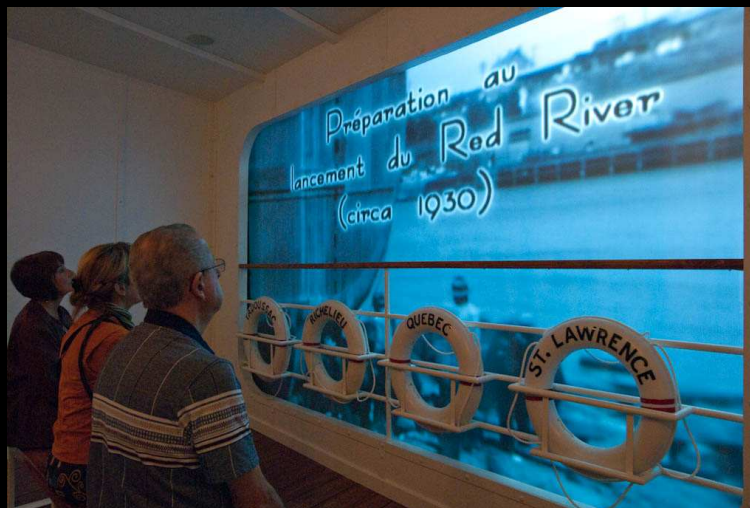


Le baron et la baronne Riedesel



L'OBSERVATOIRE  
DU LAC SAINT-PIERRE

## La construction navale



« L'appel du large », film réalisé à partir de documents d'archives des frères Simard



## La vie dans les îles



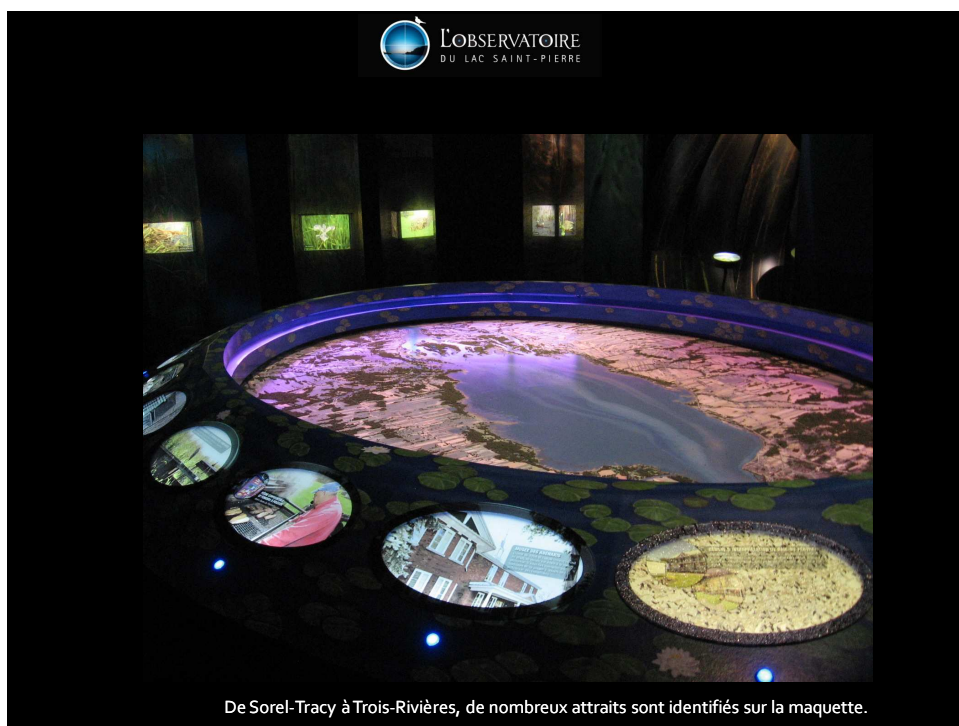
Chalets sur pilotis, inondations printanières, chasse et pêche



## Le territoire de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre



Une maquette plus grande que nature représente le territoire de la réserve.





L'OBSERVATOIRE  
DU LAC SAINT-PIERRE

## La vie subaquatique au lac Saint-Pierre



Complètement envoûtante, cette section entraîne les visiteurs sous la surface de l'eau.

Maintenant en ligne...



[www.eauxdevies.ca](http://www.eauxdevies.ca)

La nouvelle exposition virtuelle du Biophare

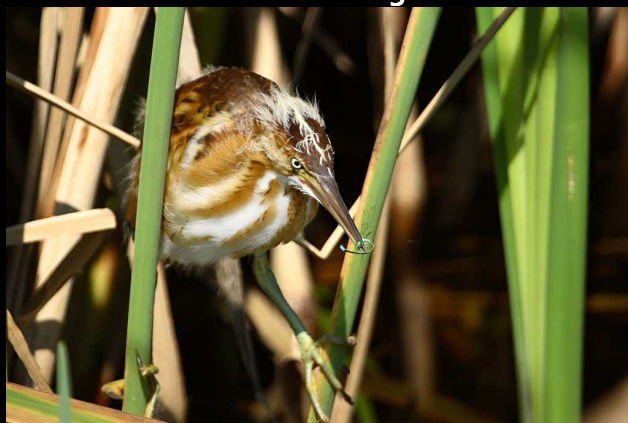
Maintenant en ligne...



[www.eauxdevies.ca](http://www.eauxdevies.ca)

Photographie de Philippe Manning

Maintenant en ligne...



[www.eauxdevies.ca](http://www.eauxdevies.ca)

Photographie de Francine Ouellet et Mario Cloutier

Maintenant en ligne...



[www.eauxdevies.ca](http://www.eauxdevies.ca)

Photographie de Gaétan Dumais

Maintenant en ligne...



[www.eauxdevies.ca](http://www.eauxdevies.ca)

Photographie de Gaétan Dumais

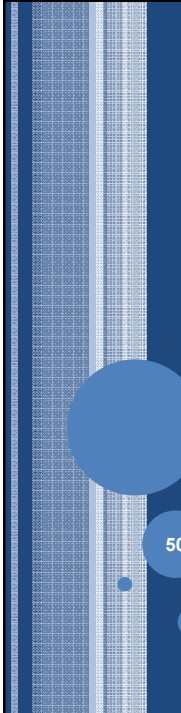
 L'OBSERVATOIRE  
DU LAC SAINT-PIERRE

## BIENVENUE au BIOPHARE...



Pour plonger au cœur de l'histoire et de la nature du lac Saint-Pierre!

[www.biophare.com](http://www.biophare.com)



City of Lac Saint-Pierre  
pour l'éducation  
la culture et la culture



Biophare  
du Lac Saint-Pierre

# PAUSE-SANTÉ

50



## UNE RÉSERVE DE LA BIOSPHERE



- Parties d'écosystèmes terrestres ou côtiers où citoyens, entreprises et gouvernements se sont engagés à vivre et à travailler davantage en harmonie avec la nature.
- Nomination, décernée par l'UNESCO, soulignant qu'un territoire désire s'investir dans des principes de développement durable.
- Choisie par un comité national, proposée par le pays où elle se trouve et désignée par l'UNESCO afin de faire la démonstration d'approches innovatrices pour vivre et travailler en harmonie avec la nature.

52

## LE LAC SAINT-PIERRE EN IMAGES...



Photos : Jacques Pleau

53

## LA CULTURE N'EST PAS DE RESTE!



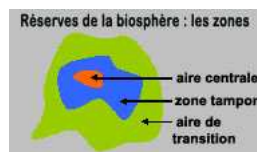
Photos : Jacques Pleau

54

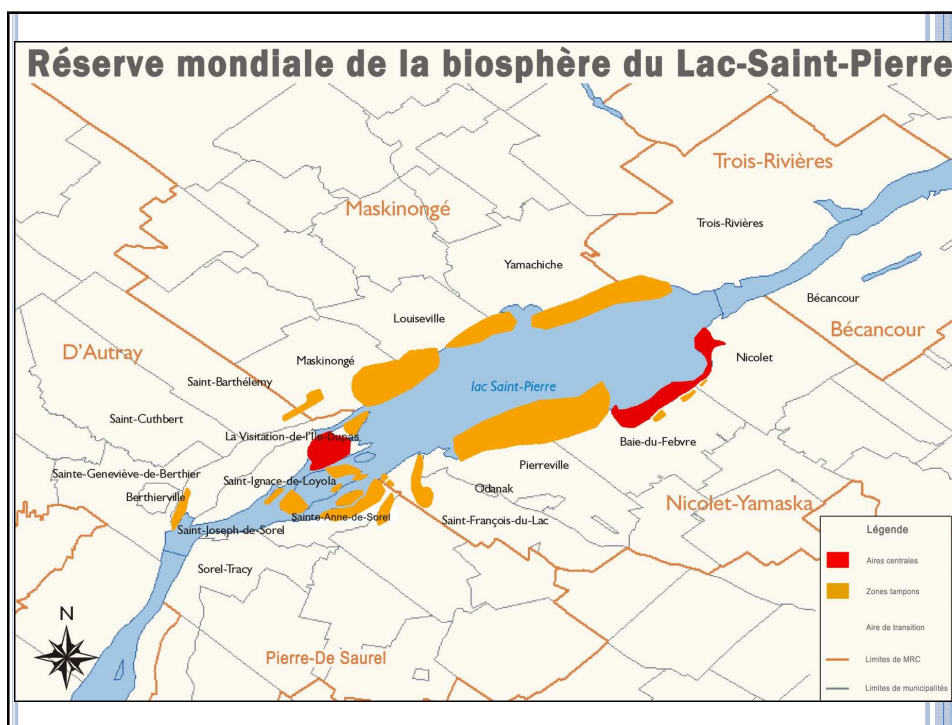
## LES ZONES



- **Une ou des aires centrales** qui conservent d'importantes particularités et fonctions écologiques, où seules les activités de recherche ou de surveillance continue sont permises;
- **Une ou des zones tampons** dans lesquelles les usages pratiqués ne doivent pas perturber les zones protégées (ex : observation et l'écotourisme);
- **Une aire de transition ou d'influence** à l'intérieur de laquelle se pratiquent des activités humaines responsables à l'égard des ressources naturelles (agriculture, industries, habitations, etc.).



55



## POUR PLUS DE PRÉCISION...



### ○ Deux aires centrales

Le refuge d'oiseaux migrateurs de Nicolet et Le refuge faunique de la Grande-Île

### ○ Des zones tampons

|                                 |                                 |                                         |
|---------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------------|
| Baie des Ouines                 | Île des Barques                 | Île Ronde                               |
| Baie-du-Febvre/La Longue-Pointe | Île aux Sables et Île Plate     | Île Saint-Jean                          |
| Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud      | Île aux Liards                  | Îlets Percés                            |
| Baie Lavallière                 | Îles du Milieu et de la Commune | Louiseville/Porte de la Mauricie        |
| Commune de Baie-du-Febvre       | Île du Moine                    | Pointe des Îlets                        |
| Grande Île                      | Île Dupas                       | Saint-Barthélemy                        |
| Île à la Cavale                 | Île Lacroix                     | Baie de Maskinongé                      |
| Île à la Perche                 | Île de Grâce                    | Réserve naturelle du                    |
| Île au Citron                   | Île de Grâce/La-Fabrique        | Boisé-des-Sœurs-de-l'Assomption         |
| Île aux Castors                 | Île de la Girodeau              | Réserve naturelle du Boisé-du-Séminaire |
| Île aux Cochons                 | Île de la Traverse              | Réserve écologique Marcel-Léger         |
| Île aux Raisins                 | Île Lapière                     | Réserve écologique Léon-Provancher      |

### ○ Une aire de transition ou d'influence

Limites des 6 MRC entourant le lac Saint-Pierre

57

## MISSION DE LA RÉSERVE MONDIALE DE LA BIOSPHÈRE DU LAC-SAINT-PIERRE (RMBLSP)



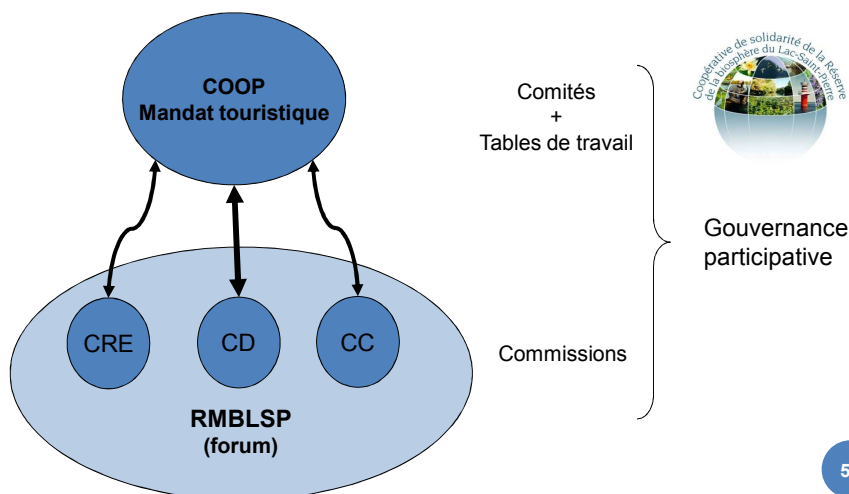
- Travailler ensemble pour la conservation, le développement et le support scientifique de cet exemple de développement durable de façon à assurer la pérennité des usages reliés à la biodiversité, avec et pour la communauté.



Photos : Jacques Pleau

58

## RÉSERVE... OU... COOPÉRATIVE?!?



59

## POURQUOI UNE COOPÉRATIVE?



- Elle fonctionne avec un **conseil d'administration**;
- Elle véhicule la pensée coopérative mais surtout, elle est plus près du développement durable et de la vision de **gouvernance du type « bas vers le haut »**;
- Elle est reconnue à **but non lucratif** ;
- Elle est reconnue « **entreprise** d'économie sociale »;
- Elle est **admissible à du financement** régulier et à celui des organismes à but non lucratif .

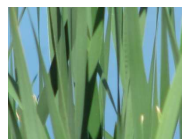
60

## LES MANDATS DE LA COOPÉRATIVE



- Assurer une permanence continue;
- La mise en marché du tourisme durable au Lac-Saint-Pierre;
- Le développement de produits naturels et gourmands;
- Le suivi et l'application des fonctions de la Réserve mondiale de la biosphère :

La conservation de la biodiversité et de la culture qui lui est reliée, le développement durable et le soutien de la logistique.



Photos : Guyane Fréchette

61

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



- 7 postes cooptés;
- 3 postes de représentants de commissions;
- 2 postes d'utilisateurs rive nord;
- 2 postes d'utilisateurs rive sud;
- 1 poste élu rive nord (à combler);
- 1 poste élu rive sud (à combler);
- 1 poste de travailleur;
- 1 poste membre de soutien (à combler).



62

## LES COMMISSIONS



- **Recherche et Éducation**

Président : André Barabé



- **Développement**

Président : Normand Gariépy

Volet Tourisme gourmand, responsable Pascale Plante

- **Conservation**

Président : Paul Messier

Volet Eau et Ressources halieutiques,  
responsable Bernard Lacroix

Banques de données

Plans d'actions

Labellisation

63

## LES ACTIVITÉS ET LES PROJETS



- Les plateformes d'échanges à l'échelle internationale;

- La Charte de développement durable;

- Les infolettres saisonnières;

- La Route bleue;

- Le programme de labellisation;

- Les banques de données;

- Suivi des Commissions;

- Les projets reliés à l'eau et aux ressources halieutiques;



En cours de réalisation...

64

## LES ACTIVITÉS ET LES PROJETS



- Les Commissions mixtes sur les Grands Lacs;
- Expertise en développement de projets-pilote en développement durable;
- Les échanges interréserves;
- Le comité de Défense nationale;
- Le guide d'interprétation;
- Programme de formation de guides-interprètes;
- Le programme d'éducation relative au développement durable;
- Appellation « Produit biosphère ».

ILS OCCUPENT NOS PENSÉES

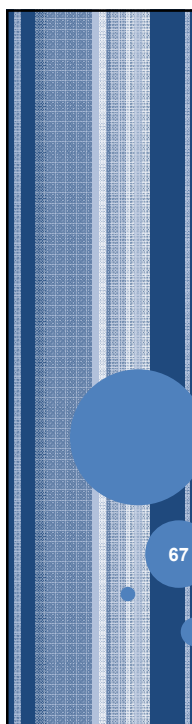
65



## CODES DE COULEURS

66

Bleu → membres du CA et organisatrices  
 Jaune → conférencières  
 Orange → atelier 1  
 Rose → atelier 2  
 Vert → atelier 3





**PREMIÈRE PÉRIODE D'ATELIERS**  
10 h 45 à 12 h 15

**DÎNER (BUFFET CHAUD ET FROID)**  
12 h 15 à 13 h 15  
SALLE À MANGER LE SAINT-LAURENT

**DEUXIÈME PÉRIODE D'ATELIERS**  
13 h 15 à 14 h 45

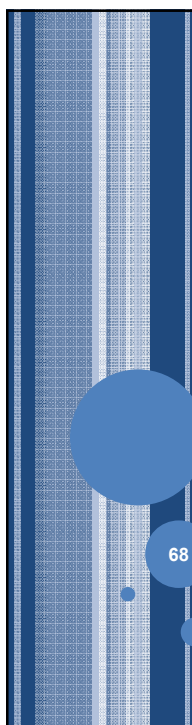
**PAUSE-SANTÉ**  
14 h 45 à 15 h 00  
SALLE RICHELIEU B

**LANCEMENT DE LA CHARTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
15 h 00 à 16 h 00  
SALLE RICHELIEU B

**Atelier 1**  
*Programme de labellisation*  
Salle Saint-Laurent B, 2<sup>e</sup> étage

**Atelier 2**  
*Développement durable 101*  
Salle Saint-Laurent A, 2<sup>e</sup> étage

**Atelier 3**  
*Implication de la collectivité*  
Salle de Bal A, 1<sup>er</sup> étage





**LANCEMENT DE  
LA CHARTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DU LAC-SAINT-PIERRE**



CONSERVATION  
DE LA NATURE  
Pour la sauvegarde du patrimoine naturel québécois



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Réserve mondiale  
de la biosphère du  
Lac-Saint-Pierre

Pour une collectivité engagée envers le développement durable

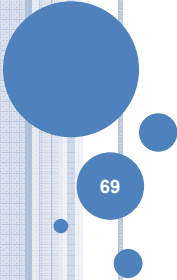


Organisation  
des Forces armées  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Réserve mondiale  
de la biosphère du  
Lac-Saint-Pierre





69

**MONSIEUR CHRISTIAN HART**  
Président de la Réserve mondiale  
de la biosphère du Lac-Saint-Pierre

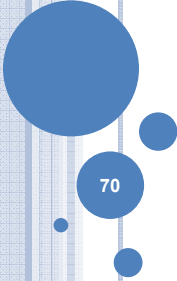


Organisation  
des Forces armées  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Réserve mondiale  
de la biosphère du  
Lac-Saint-Pierre





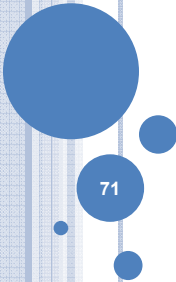
70

**MONSIEUR JEAN FOURNIER**  
Président du Conseil régional de  
Conservation de la nature (région du Québec)



Ministère de l'Éducation  
et de l'Enseignement Supérieur  
du Québec



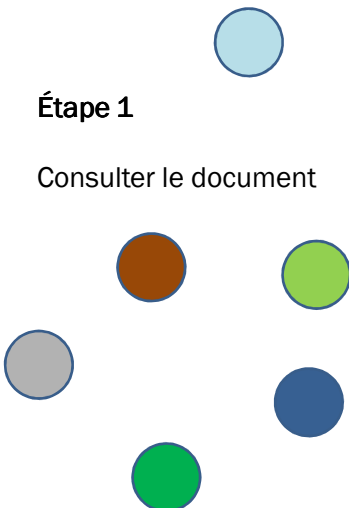


**MADAME NATHALIE ZINGER**  
Vice-présidente de Conservation de la nature  
pour le Québec

**CHARTRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DU LAC-SAINT-PIERRE**

**Étape 1**

Consulter le document





72

## Une vision commune

Grâce au travail assidu de plusieurs intervenants sensibles à l'environnement, aux investissements massifs en conservation et en protection de la nature, puis aux changements de comportements des usagers, le patrimoine naturel du lac Saint-Pierre est un lieu d'exception. Il fait l'objet de deux distinctions internationales qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable.

D'abord, le lac Saint-Pierre a reçu en 1998 la désignation de site RAMSAR en vertu de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, un traité intergouvernemental qui a pour mission « la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier ». Le lac Saint-Pierre est également reconnu par l'UNESCO en tant que réserve de la biosphère, depuis novembre 2000, pour ses particularités culturelles et naturelles ainsi que pour l'implication soutenue des collectivités du territoire. Cette reconnaissance, qui s'inscrit dans le cadre du Programme l'Homme et la biosphère (MAB)<sup>1</sup>, est un projet multilatéral et intergénérationnel qui consiste à améliorer les relations entre les gens et leur environnement.

La Charte propose une vision commune du développement durable pour la région du Lac-Saint-Pierre. Pour l'occasion, Conservation de la nature Canada<sup>2</sup> et la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre s'unissent pour promouvoir cette vision et encourager l'engagement de tous les acteurs envers le développement durable. La démarche proposée consiste à prendre connaissance des fondements de cette Charte, d'y adhérer et de passer à l'action.

<sup>1</sup> MAB and Biosphere Program  
Programme du Québec

<sup>2</sup> 0001 010-001024-0-0  
Charte MAB - Réserve mondiale de la biosphère du Québec, 2010  
Droits réservés et réservés Canada, 2010

### Le patrimoine naturel du lac Saint-Pierre

## Enjeux et défis

influence nos modes de vie et les activités socioculturelles et économiques qui, à leur tour, façonnent le paysage jour après jour. Toutefois, l'équilibre entre les activités humaines et la nature est fragile, puisque notre façon de vivre a mené à des enjeux environnementaux, sociaux et économiques qui affectent nos ressources et notre qualité de vie.

En effet, les enjeux environnementaux issus des activités humaines, tels que la perte de biodiversité et les changements climatiques, sont des menaces considérables à la santé et au bien-être des collectivités, et ce, à l'échelle planétaire. La pollution engendrée par les activités commerciales et industrielles, l'augmentation de la consommation d'énergie et des émissions atmosphériques ainsi que la surexploitation des ressources mettent en péril la biodiversité, la diversité culturelle et l'équité entre les générations.

Les défis sont nombreux et impliquent un grand nombre de citoyens, d'entreprises, d'organismes et tous les paliers de gouvernement. Cela consiste, en partie, à modifier des comportements liés à la consommation et à l'utilisation des ressources ainsi qu'à la conservation des paysages, des écosystèmes et des espèces menacées ou vulnérables. Finalement, les solutions reposent sur l'engagement commun en faveur d'un développement économique et socioculturel durable, c'est-à-dire écoresponsable, pour assurer la pérennité des ressources, l'équité entre les individus et les générations, puis le bien-être social.

73

## Fondements de la Charte

Les fondements de la Charte sont issus du concept de développement durable. Le schéma qui suit illustre la synergie entre les trois dimensions du développement durable.

### Objectifs

La Charte de développement durable du Lac-Saint-Pierre est un pas vers une démarche individuelle et collective afin d'assurer la pérennité de nos richesses naturelles et culturelles. Elle vise à favoriser l'engagement volontaire de l'ensemble des citoyens, des organismes, des entreprises et des municipalités du territoire en faveur d'une vision commune du développement durable.

### Cet engagement consiste à :

- Participer à la conservation de notre patrimoine naturel et à la réduction des impacts négatifs sur l'environnement;
- Prendre part au développement et au maintien d'une économie écoresponsable;
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être collectif, puis à la sauvegarde du patrimoine culturel.

## Engagement envers le développement durable

Le dialogue entre les êtres humains, puis la cohabitation harmonieuse entre les individus et la nature permettent une utilisation responsable du territoire et d'en assurer sa pérennité.

### DIMENSION SOCIOCULTUELLE

La qualité de vie et le potentiel d'innovation des communautés sont directement liés à l'état de santé de notre environnement et de notre économie.

### DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

Les activités socioéconomiques sont une source d'innovation pour la communauté mais peuvent aussi causer des impacts négatifs sur notre patrimoine naturel.

### DIMENSION ÉCONOMIQUE

Les patrimoines naturel et culturel constituent des richesses exceptionnelles qui équilibrent notre mode de vie et nos activités socioéconomiques.

74

## Engagement envers le développement durable

Le développement économique doit tenir compte des avantages et des coûts qu'il représente pour les communautés afin d'assurer une redistribution équitable des ressources. Aussi, le développement doit conduire à la revitalisation des milieux et assurer la prospérité à long terme sans compromettre le bien-être des communautés.

Les limites et la dégradation des ressources naturelles compromettent la satisfaction des besoins des êtres humains. Pour contrer ces deux problématiques et assurer l'équité entre les générations, la conservation des écosystèmes, des paysages et des espèces, puis la réduction des impacts négatifs sur l'environnement s'imposent.



L'évaluation des impacts environnementaux et la gestion des risques sociaux liés au développement sont nécessaires pour assurer la pérennité des écosystèmes, la sécurité sociale et l'efficacité économique.

Adapté de Jacobs et de Drexler (1980) par Oly (2000)

## Une Charte en action!

La Charte de développement durable du Lac-Saint-Pierre va au-delà de la sensibilisation, elle encourage la mise en œuvre d'actions quotidiennes par les citoyens, les différents organismes ainsi que les gouvernements fédéral, provincial et municipaux. Pour tous les objectifs énoncés précédemment, voici une proposition de certaines actions pouvant être entreprises.

75

Pour participer à la conservation de notre patrimoine naturel et à la réduction des impacts négatifs sur les paysages, les écosystèmes et les espèces, nous pouvons :

- 1 Respecter les aires protégées ainsi que les aménagements agricoles et fauniques;
- 2 Appliquer les normes et observer les règlements relatifs à l'environnement et au prélèvement de la faune et de la flore;
- 3 Réduire notre consommation d'eau potable;
- 4 Diminuer notre consommation d'énergie, sous toutes ses formes;
- 5 Gérer de façon responsable les matières résiduelles par la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et le compostage;
- 6 Traiter avec discernement les matières dangereuses, dont les déchets biomédicaux, les piles, les ampoules fluocompactes, les peintures et les solvants.

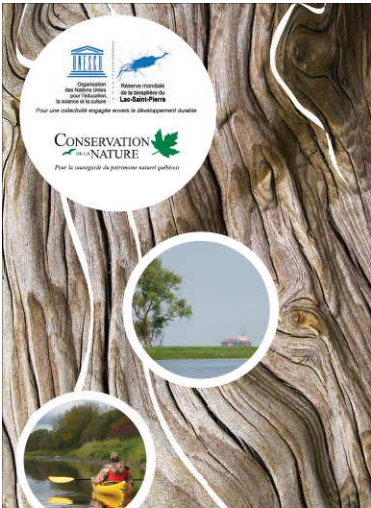
Pour contribuer au développement et au maintien d'une économie écoresponsable, nous pouvons :

- 1 Favoriser l'utilisation de produits et de services locaux et régionaux;
- 2 Privilégier l'achat de produits certifiés équitables et biologiques;
- 3 Mettre en valeur les ressources du territoire;
- 4 Favoriser, maintenir et développer les partenariats régionaux;
- 5 Encourager les initiatives locales et régionales et y participer.

Pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être collectif, puis à la sauvegarde du patrimoine culturel, nous pouvons :

- 1 Dialoguer avec les autres usagers du territoire pour une cohabitation harmonieuse;
- 2 Mettre en valeur les différents aspects de notre culture : la cuisine, l'art, l'artisanat, les activités récréatives, le terroir, les traditions, etc.;
- 3 Sensibiliser et éduquer nos pairs à l'importance d'adopter des comportements écoresponsables;
- 4 Participer à la vie démocratique, communautaire et culturelle;
- 5 Promouvoir et encourager la formation et l'éducation.

76



**Rédactrice en chef**  
Joanie Ois

**Comité de travail**  
André Barabé, Lise Bissonnette, Milette Frenette, Normand Gauthier, Hélène Gignac,  
Louis Gauthier, Christian Hout, Émile Lapage, René Raiche, Vicky Violette.

**Révision linguistique**  
Sophie Laroche

© Coopérative de solidarité de la Réserve  
de la biosphère du Lac-Saint-Pierre  
420, route Marie-Victorin  
Bellefleur (Québec) J0G 1A0

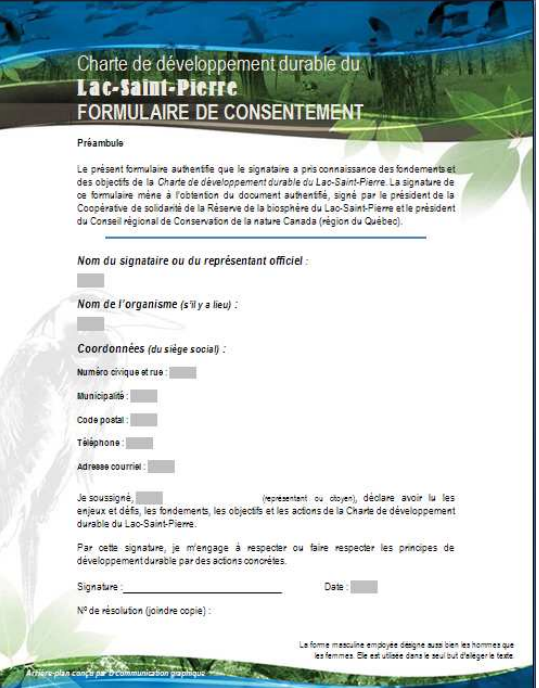
© Conservation de la nature Canada  
(région du Québec)  
55, avenue du Mont-Royal Ouest, bureau 1000  
Montréal (Québec) H2T 2S6

## Étape 2

### Signer le formulaire d'adhésion

77

## LE FORMULAIRE D'ADHÉSION AUX PRINCIPES DE LA CHARTE



**Charte de développement durable du  
Lac-Saint-Pierre  
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT**

**Preamble**

Le présent formulaire authentifie que le signataire a pris connaissance des fondements et des objectifs de la Charte de développement durable du Lac-Saint-Pierre. La signature de ce formulaire mène à l'obtention du document authentifié, signé par le président de la Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre et le président du Conseil régional de Conservation de la nature Canada (région du Québec).

**Nom du signataire ou du représentant officiel :** \_\_\_\_\_

**Nom de l'organisme (s'il y a lieu) :** \_\_\_\_\_

**Coordonnées (du siège social) :**

Numéro civique et rue : \_\_\_\_\_

Municipalité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ (représentant ou client), déclare avoir lu les enjeux et défis, les fondements, les objectifs et les actions de la Charte de développement durable du Lac-Saint-Pierre.

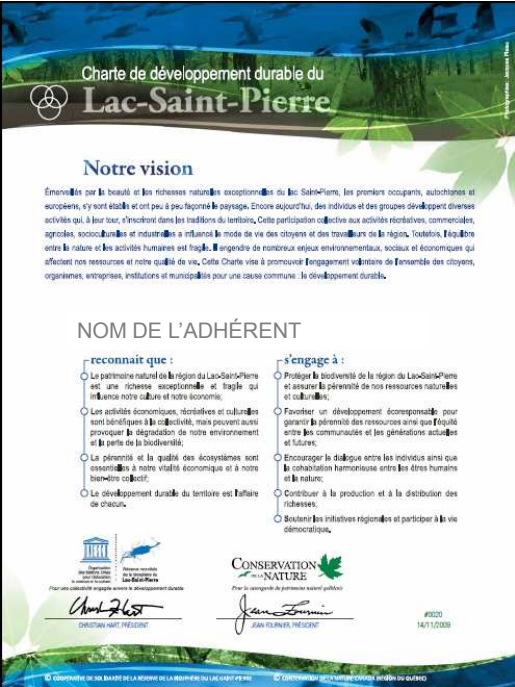
Par cette signature, je m'engage à respecter ou faire respecter les principes de développement durable par des actions concrètes.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

N° de résolution (joindre copie) : \_\_\_\_\_

La forme masculine employée désigne aussi bien les hommes que les femmes. Elle est utilisée dans le seul but d'éviter la répétition.

78



**Charte de développement durable du Lac-Saint-Pierre**

**Notre vision**

Émerveillés par le travail et les richesses naturelles exceptionnelles du Lac-Saint-Pierre, les premiers occupants, autorités et citoyens, d'y ont établi et ont peu à peu façonné le paysage. Enceinte aujourd'hui, des individus et des groupes développent diverses activités qui, à leur tour, s'inscrivent dans les traditions du territoire. Cette participation collective aux activités récréatives, commerciales, agricoles, socio-culturelles et industrielles a influencé le mode de vie des citoyens et des travailleurs de la région. Toutefois, l'équilibre entre la nature et les activités humaines est fragile. Il s'agit de ramener aux équilibres environnementaux, sociaux et économiques qui affectent nos ressources et notre qualité de vie. Cette Charte vise à promouvoir l'engagement volontaire de l'ensemble des citoyens, organismes, entreprises, institutions et municipalités pour une cause commune : le développement durable.

**NOM DE L'ADHÉRENT**

**reconnait que :**

- Le patrimoine naturel de la région du Lac-Saint-Pierre est une richesse exceptionnelle et fragile qui influence notre culture et notre économie.
- Les activités économiques, récréatives et culturelles sont bénéfiques à la collectivité, mais peuvent aussi provoquer la dégradation de notre environnement et la perte de la biodiversité.
- La pérennité et la qualité des écosystèmes sont essentielles à notre vitalité économique et à notre bien-être collectif.
- Le développement durable du territoire est l'affaire de chacun.

**s'engage à :**

- Protéger la biodiversité de la région du Lac-Saint-Pierre et assurer la pérennité de nos ressources naturelles et culturelles.
- Favoriser un développement écoresponsable pour garantir la pérennité des ressources ainsi que l'équité entre les communautés et les générations actuelles et futures.
- Encourager le dialogue entre les individus ainsi que la cohabitation harmonieuse entre les êtres humains et la nature.
- Contribuer à la production et à la distribution des richesses.
- Soutenir les initiatives régionales et participer à la vie démocratique.

  
 Christian Hart, Président

  
 Jean Fournier, Président

#0020  
 14/11/2009

**Étape 3**

**Recevez l'attestation**

79



**Normand**  
Initiateurs de la démarche

**Hélène**

**Louis**



**CONSERVATION DE LA NATURE**  
Pour la sauvegarde du patrimoine naturel québécois

**NOS SIGNATAIRES**

**Les initiateurs de la démarche**

Monsieur Normand Gariépy  
Madame Hélène Gignac  
Monsieur Louis Gagné

**Les représentants des deux organismes**

Monsieur Jean Fournier, CNC  
Monsieur Christian Hart, RMBLSP



## PÉRIODE DE QUESTIONS

81

→ Pour les entrevues : salle Sheppard, 1<sup>er</sup> étage



## RETOUR SUR LA JOURNÉE

82

Présenté par Christian Hart

## ATELIER 1 : PROGRAMME DE LABELLISATION DESTIN'ACTION BIOSPHERE LAC-SAINT-PIERRE



- Démarche rigoureuse :

- 3 ans
- Concertation
- Recherche



- 3 niveaux:

engagement, performance et excellence



83

## ATELIER 1 : PROGRAMME DE LABELLISATION DESTIN'ACTION BIOSPHERE LAC-SAINT-PIERRE



- Engagement envers le développement durable:

- Label distinctif mais adaptable

- Processus adapté aux petites et très petites entreprises

### Commentaires des participants

- Alimente la fierté et l'appartenance au territoire de la RBLSP
- Reconnaissance du travail accompli
- Grande portée
- Outil de monitoring

84

## ATELIER 2 : DÉVELOPPEMENT DURABLE 101



- Sensibiliser concrètement les résidents et les visiteurs aux modèles vécus en développement durable en milieu habité
- Que les gouvernements octroient des ressources d'accompagnement locale sur la sensibilisation et la réalisation de projets concrets en DD aux MRC
- Élargir la zone d'influence de la RBLSP aux bassins versants
- Reboiser les berges et ça presse, le lac est en péril et sensibiliser les gens à cette problématique spécifique (UPA inclus)
- Surveiller étroitement l'érosion des berges et agir pour en limiter les effets

85

## ATELIER 3 : IMPLICATION DE LA COLLECTIVITÉ DANS LE TERRITOIRE DE LA RMBLSP



### Jean-François Albert : politique écoresponsable

- Rétrocession du territoire de la Défense Nationale : où en est rendu le dossier?
- Si rétrocession: possibilité de musée ou d'interprétation historique des activités de la Défense?
- Décontamination des obus
- Mettre sur pied une politique de développement durable sur le territoire de la Réserve
- Concertation entre les MRC du territoire concernant l'harmonisation des usages
- Réglementation de l'affichage autour du lac afin d'harmoniser les paysages
- Inventorier mettre en valeur les écosystèmes exceptionnels
- Mise sur pied d'un code de conduite du citoyen

86

## ATELIER 3 : IMPLICATION DE LA COLLECTIVITÉ DANS LE TERRITOIRE DE LA RMBLSP



### Diane Bouchard: cartes postales gourmandes

- Association avec des chefs connus et reconnus à la télévision pour préparer des recettes
- Suggestion d'associer des restaurants pour cuisiner les recettes des cartes postales
- Sensibiliser les gîtes à cuisiner ces recettes
- Projet peu connu qui devrait être plus largement diffusé
- Les cartes sont disponibles dans les bureaux d'information touristique autour du LSP

87

## ATELIER 3 : IMPLICATION DE LA COLLECTIVITÉ DANS LE TERRITOIRE DE LA RMBLSP



### Diane Bouchard: cartes postales gourmandes

- Chaque carte est une expérience en soi!
- École de tourisme dans Lanaudière qui fait des bancs d'essai et qui est intéressé à associer la table de tourisme gourmand
- Est-ce que les producteurs et les produits choisis sont issus de pratiques de développement durable?
- Prendre les cartes postales pour les vœux du temps des fêtes
- À quand un logo pour identifier les produits du LSP?
- Mettre en place un écomarché pour la RMBLSP

88

## ATELIER 3 : IMPLICATION DE LA COLLECTIVITÉ DANS LE TERRITOIRE DE LA RMBLSP



### Roxanne Dugas : Route Bleue

- Conflit d'usage : comment les harmoniser?
- Comment bien exploiter les zones accessibles vs les non accessibles?
- Comment mettre en commun les projets du territoires concernant le nautisme?
- L'importance de l'application et de la diffusion du code d'éthique aux usagers de la route bleue

89

## ATELIER 3 : IMPLICATION DE LA COLLECTIVITÉ DANS LE TERRITOIRE DE LA RMBLSP



### Alec Delage : Académie de pêche du LSP

- Projet éducatif novateur
- Rassemble les notions d'économie, de conservation, d'éducation et du social
- Met le doigt sur l'importance du milieu naturel et de sa fragilité
- Autrement dit : c'est un modèle de développement durable!

90

## ATELIER 3 : IMPLICATION DE LA COLLECTIVITÉ DANS LE TERRITOIRE DE LA RMBLSP



### Marcel Binet : Éco-Salon du lac Saint-Pierre

- Est-ce un événement écoresponsable?
- Est-ce qu'ils font des liens avec les étudiants en arts de l'UQTR?
- Faire des liens avec les corporations de développement bioalimentaire

91



## CLÔTURE DE LA JOURNÉE

92



Département  
des Patrimoine  
pour l'éducation  
la science et la culture

Patrimoine mondial  
de la biosphère du  
Lac-Sagami-Pierre



61

**MADAME DOMINIQUE POTVIN**  
 Représentante de la Commission canadienne  
pour l'UNESCO



Département  
des Patrimoine  
pour l'éducation  
la science et la culture

Patrimoine mondial  
de la biosphère du  
Lac-Sagami-Pierre



94

**TIRAGE DU PANIER-CADEAU**  
 Le panier est offert par le Conseil de bande d'Odanak







Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre  
420, route Marie-Victorin  
Baie-du-Febvre (Québec) J0G 1A0  
Téléphone : 1.450.783.6466

Date : 24 03 2010  
J J M M A A A

Payez à l'ordre de : Société d'aménagement de la baie Lavallière

La somme de Cinq-cent-cinquante / 100 550<sup>00</sup> \$  
DOLLARS

Pour : Compensation carbone forum 2010 Par : Chloé Fort

## COMPENSATION CARBONE

550 \$ sont remis à la Société d'aménagement de la baie Lavallière (SABL) pour la plantation d'arbres!




**Faisons du développement durable  
un défi rassembleur!**

## MERCI À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION AU FORUM 2010 DE LA RMBLSP

Terminons la journée au Biophare où vous attendent  
cocktail et exposition sur la Réserve!

